



## ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL secteur ÉCONOMIE

### 5<sup>ème</sup> professionnelle option AUXILIAIRE ADMINISTRATIF ET D'ACCUEIL/ AUXILIAIRE ADMINISTRATIVE ET D'ACCUEIL

#### FORMATION COMMUNE

nombre d'heures/semaine

Français	4
Néerlandais	2
Formation historique et géographique	2
Formation sociale et économique	2
Formation scientifique	2
Éducation physique	2
Religion catholique	2

#### OPTION GROUPEE

nombre d'heures/semaine

Techniques d'organisation : relation publique-sociale-secrétariat	6
Outils – applications bureautiques	4
Activités d'insertion professionnelle	2
Stages	4
Néerlandais (spécifique à l'option)	2

#### **TOTAL**

34 heures

#### Conditions d'admission

- Les élèves réguliers qui ont terminé avec fruit la 4<sup>ème</sup> secondaire de plein exercice ou en alternance.
- Les élèves réguliers qui ont terminé avec fruit le 2<sup>ème</sup> degré de l'enseignement secondaire professionnel.
- Les titulaires du CESI délivré par un jury central.

#### Documents à fournir

- Attestation de la dernière école fréquentée ;
- Photocopie de la carte d'identité ;
- Pour les élèves étrangers :
  - ✓ photocopie de la carte d'identité recto/verso ;
  - ✓ composition de famille avec filiation.



## Frais Scolaires

**5<sup>ème</sup> année professionnelle de qualification**  
**Auxiliaire administratif/administrative et d'accueil**

**Frais de fonctionnement** **5° P**  
**AAA**

### Frais Obligatoires

fourniture des photocopies	70,00 €
Education physique (salle, escalade, piscine,...)	27,50 €
Prêt et fourniture de petit matériel et outillage	12,50 €
Activités culturelles (cinéma, journée sportive,...)	10,00 €
<b>Total</b>	<b>120,00 €</b>

### Frais Facultatifs (variables en fonction des années)

Estimation du coût des voyages (lieu, date à définir)	40,00 €
Manuel(s) scolaire(s)	40,00 €
<b>Total à prévoir en fonction des activités</b>	<b>200,00 €</b>

Les frais obligatoires comprennent: la fourniture des photocopies, les droits d'auteurs, le matériel spécifique à chaque section, le matériel individuel mis à la disposition des élèves et les cours d'éducation physique.

Les autres frais éventuels sont facturés au prix coutant et au cas par cas en fonction des années. Ceci permet de centraliser toutes les dépenses, d'éviter les échanges d'argent liquide avec les titulaires ou professeurs et justifient toutes vos dépenses.

Chaque élève se verra adresser une facture personnalisée. Néanmoins nous vous invitons à payer les frais obligatoires dès la rentrée scolaire, soit le 1er septembre. Le paiement des sommes dues supérieures à 200 € peut toutefois être fractionné, à condition de régler un acompte et de s'engager à verser 6 mensualités par la suite.

Compte bancaire de l'école Ilon Saint-Jacques a.s.b.l.  
IBAN BE98 7320 2797 9093 - BIC CREGBEBB  
Communication - Nom Prénom Classe



## ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL secteur ÉCONOMIE

### 6<sup>ème</sup> professionnelle option AUXILIAIRE ADMINISTRATIF ET D'ACCUEIL/ AUXILIAIRE ADMINISTRATIVE ET D'ACCUEIL

#### FORMATION COMMUNE

	nombre d'heures/semaine
Français	4
Néerlandais	2
Formation historique et géographique	2
Formation sociale et économique	2
Formation scientifique	2
Éducation physique	2
Religion catholique	2

#### OPTION GROUPEE

	nombre d'heures/semaine
Techniques d'organisation : relation publique-sociale-secrétariat	6
Outils – applications bureautiques	4
Activités d'insertion professionnelle	2
Stages	4
Néerlandais (spécifique à l'option)	2

<b>TOTAL</b>	<b>34 heures</b>
--------------	------------------

#### Conditions d'admission

- Les élèves réguliers qui ont terminé avec fruit la 5<sup>ème</sup> secondaire professionnelle de plein exercice ou en alternance dans la même orientation d'études ou dans une orientation d'études correspondante.
- Les élèves réguliers qui ont terminé avec fruit, dans une orientation d'études correspondante, la 5<sup>ème</sup> secondaire technique de qualification de plein exercice ou en alternance.

#### Documents à fournir

- Attestation de la dernière école fréquentée ;
- Photocopie de la carte d'identité ;
- Pour les élèves étrangers :
  - ✓ photocopie de la carte d'identité recto/verso ;
  - ✓ composition de famille avec filiation.



## Frais Scolaires

**6<sup>ème</sup> année professionnelle de qualification**  
**Auxiliaire administratif/administrative et d'accueil**

**Frais de fonctionnement** **6° P**  
**AAA**

### Frais Obligatoires

fourniture des photocopies	70,00 €
Education physique (salle, escalade, piscine,...)	27,50 €
Prêt et fourniture de petit matériel et outillage	12,50 €
Activités culturelles (cinéma, journée sportive,...)	10,00 €
<b>Total</b>	<b>120,00 €</b>

### Frais Facultatifs (variables en fonction des années)

Estimation du coût des voyages (lieu, date à définir)	40,00 €
Manuel(s) scolaire(s)	40,00 €
<b>Total à prévoir en fonction des activités</b>	<b>200,00 €</b>

Les frais obligatoires comprennent: la fourniture des photocopies, les droits d'auteurs, le matériel spécifique à chaque section, le matériel individuel mis à la disposition des élèves et les cours d'éducation physique.

Les autres frais éventuels sont facturés au prix coutant et au cas par cas en fonction des années. Ceci permet de centraliser toutes les dépenses, d'éviter les échanges d'argent liquide avec les titulaires ou professeurs et justifient toutes vos dépenses.

Chaque élève se verra adresser une facture personnalisée. Néanmoins nous vous invitons à payer les frais obligatoires dès la rentrée scolaire, soit le 1er septembre. Le paiement des sommes dues supérieures à 200 € peut toutefois être fractionné, à condition de régler un acompte et de s'engager à verser 6 mensualités par la suite.

Compte bancaire de l'école Ilon Saint-Jacques a.s.b.l.  
IBAN BE98 7320 2797 9093 - BIC CREGBEBB  
Communication - Nom Prénom Classe